[illegible] de la Nouvelle-Orléans.

[illegible] 73 rue de Chartres.

[NOUV]ELLE-ORLÉANS.

[illegible] JANVIER 1887.

[PETITE]S ANNONCES.

[DEM]ANDES.

[DEM]ANDE une domestique d'un âg[e] ... pour faire le ménage d'une famille ... coin des rues Enghien et Den[is] ... Mossina. 4 janv—3

A LOUER.

... bon emplacement pour grocerie ... coin Robertson et Fran... ... St Claude et Marigny.

[A VE]NDRE

... cause de départ, une ... avec buvette, faisant ... le 3me District, ... Elysées. S'adres[ser] ... et Bour... 6 janv—3f

... clientèle, ... s'adresser à ... district.

... [ST]ER ... Days' Trial. ... YOUNG OR OLD, ... from NERVOUS DEBILITY, ... LACK OF NERVE FORCE AND ... WEAKNESSES, and all those diseases ... NATURE resulting from ABUSES and ... CAUSES. Speedy relief and complete restoration of HEALTH, VIGOR and MANHOOD GUARANTEED. The grandest discovery of the Nineteenth Century. Send at once for Illustrated Pamphlet free. Address

VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH.

1 nov—6m—ma je sam

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Domingo de Goicouria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,819—Division B—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Domingo de Goicouria, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6jan—10.15

Succession de M. et Mme Manuel Llorens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19771—Division C—Attendu que Henry Llorens a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus M. et Mme Manuel Llorens, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1erjan—1.5.9

Succession de Jean Jacques Albert.

[COUR] CIVILE DE DISTRICT pour la pa[roisse] d'Orléans—No. 3 229—Division C—[Attendu] que P. S. Wiltz, administrateur pu[blic a] présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Jean Jacques [Albert], décédé intestat, avis est par le présent [donné] à tous ceux que cela peut concerner d'a[voir à] déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la [dite] pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

1er jan—1 5 9

Succession de Allen L. Coste.

[COUR] CIVILE DE DISTRICT pour la pa[roisse d'Orléans], No. 19 578—Division— ... Attendu que ... a présenté ... pour à l'effet d'obtenir ... dans la succession ... décédé intestat, avis ... à tous ceux que cela ... d'avoir à déduire dans les dix ... pour lesquelles il ne serait pas ... pétition.

[Par ordre de la] Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

AUX CREANCIERS

[ETAT] DE LA LOUISIANE—COUR CI[VILE] de District pour la Paroisse d'Orléans ... vs. ses créanciers—No ... Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edmond Mar... soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Edgar A. ... notaire de cette paroisse, MERCREDI, ... de février 1887 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et pour voter sur toutes les autres questions qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que John Finney, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nlle Orléans, 3 janvier 1887.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

4 janv—3f ... 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—... vs. ses créanciers—No. ... Ordre de Cour—Que la pétition ... des créanciers ... convoquée et tenue pardevant J. ... en cette ville, à son bureau ... Place, le 25me jour de jan... quatre vingt sept, à 11 heu... de produire une détermi... pour un ... publique en aucun donnés ... 20 décembre 1886.

F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

23d ... 6 la 20 ...

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CI[VILE] de District pour la Paroisse d'Orléans—J. V. Audibert vs. ses créanciers et les créanciers de la maison de commerce de J. J. Albert—No. 6,788 Division C—Ordre de Cour—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de ... au bureau de Charles J. ... en cette ville, le jeudi ... de janvier, 1887 à 11 heures pour ... conformément à la loi.

Nouvelle Orléans, Lne, 22 décembre 1886.

F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Victor Béro vs. ses créanciers—No. 19 669—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Victor Béro soit convoquée et tenue pardevant George C. Préot, notaire en cette ville le lundi, 24me jour de janvier 1887 à 11 heures A. M. dans le but de considérer et prendre une détermination sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Harry L. Edwards, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouv. lle-Orléans, 18 décembre 1886.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24déc—3f en 30 jrs

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "28 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.

"Messieurs: Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et l'incluse attestation vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. ... que son sang doit avoir été infecté ... dix ans au moins, sans autre signe ... qu'une légère plaie scrofuleuse au ... Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent tel point que son corps ... en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique ... il commença à se servir de votre médecine. ... maintenant il y a très peu d'hommes ... qui jouissent d'une meilleure ... Je pourrai facilement nommer ... personnes prêtes à certifier de la vérité ... que j'avance.

A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer, peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882.

A vous sincèrement,

HIRAM PHILLIPS."

LA SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

Assurances et Banques.

Bureaux du chemin de fer d'Orléans—au coin des rues White et Laharpe—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1887.—A une réunion spéciale du bureau de direction de cette compagnie, un dividende de deux (2 0/0) pour cent sur le capital a été déclaré payable aux actionnaires sur demande, sur le gain des trois derniers mois. Ce dividende sera payé de 9 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

P. COUGOT, Secrétaire.

4 jan—5 f

Bank of Commerce.—Les souscripteurs au stock de cette banque sont par le présent avis prévenus d'aller au No. 138 rue Gravier, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M., JEUDI, le 6 janvier 1887, pour signer la charte et payer le premier versement sur le stock.

B. S. TWICHELL, Président.

4 jan—3f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles—Nlle Orléans, 30 décembre 1886.—La réunion annuelle des actionnaires de cette Compagnie sera tenue LUNDI, 10 janvier 1887 de 10 h. du matin à midi, pour élire les Directeurs de l'année 1887.—Les livres de transfert seront clos jusqu'au 10 janvier 1887.

V. RIVIÈRE, Secrétaire.

2 janv—2,9janv

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1886—A une réunion de la Direction, qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT, payable aux actionnaires, sur demande.

J. L. BERCIER, Caissier.

1erjan—1sem

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans, 28 décembre 1886—A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, un dividende de QUATRE POUR CENT a été déclaré, payable aux actionnaires à partir du 3 janvier prochain.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

30 déc—15f

State National Bank—Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1886.—A une assemblée du Conseil des Directeurs tenue ce jour, un dividende de TROIS POUR CENT a été déclaré payable à partir de MERCREDI, 5 janvier 1887. Les livres de stock resteront ouverts, mais les transferts seront ex dividende.

T. R. ROACH, Caissier.

23 déc—2sem

Avis spécial—Bureaux de la Compagnie du chemin New Orleans City and Lake—No. 102 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1886.—A une assemblée régulière du Conseil d'administration, tenue le 8 de ce mois, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET DEMI par action sera payé aux actionnaires à partir du 10 janvier 1887. Le livre des transferts sera clos à partir du 31 décembre 1886 jusqu'au 10 janvier 1887.

W. L. LEVERICH, Secrétaire.

28 déc—2sem

Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1886.—L'élection de sept directeurs, pour servir l'année courante, aura lieu au local de la banque, 31 et 33 rue Camp, MARDI, 18 janvier 1887, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

1sdéc—à la date

T. R. ROACH, Caissier.

Banque Nationale Mutuelle de la Nlle Orléans.—... 1886—... directeurs pour servir pendant l'année 1887 ... au local de cette banque, 166 rue du ..., mardi, 11 janvier prochain de 10 heures ... à 2 heures de l'après midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

14 déc—

Banque Nationale Germania.—Nouvelle-Orléans, 12 ... 1886.—Avis est donné aux actionnaires ... qu'une élection ... pour servir pendant l'année ... aura lieu à la banque MARDI le 12 janvier 1887, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

J. L. BERCIER, Caissier.

12déc—1mois

Bureau de la compagnie de Navigation du Canal Carondelet, ... Nlle-Orléans ... 1886—... annuelle des actionnaires ... pour l'élection de 9 directeurs ... aura lieu au bureau de la compagnie ... LUNDI, 17 janvier 1887.

H. RIVARD.

23déc—1f p/s p 1s

DENTISTES

EDOUARD J. de HART,

DENTISTE

A transféré son bureau ... rue du Canal au No. ... près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,

Dentiste.

A transféré son salon au No. 77 de la rue Royale. ... 1an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins ... pour opérations ... de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.

Bureau, 110 rue du Canal.

Entre ... et ...

Venez examiner mes ... de mes prix et vous ... pour travaux reconnus supérieurs.

25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue ... directement ...

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

ETAT DE LA LOUISIANE

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JE CERTIFIE par ceci ... décembre 1886 ... jugement ... en cette cour dans l'affaire ... Célina Joubert vs. Andrew J. Sexton—No. 19,524 Division ...

Sur motion de ... il est ordonné, adjugé et décrété ... entre le 2 décembre 1886 ... et rendu final et que ... il y ait un jugement en faveur de la demanderesse Cécile Joubert et contre le défendeur Andrew J. Sexton, son mari, décrétant la dissolution de la communauté d'acquêts et gains existant auparavant entre la dite ... et décrétant de plus et la ... l'administration et la direction de ... paraphernale libre de toute ... contrôle de son dit mari ...

Jugement rendu le 13 décembre ...

Jugement signé le 17 décembre ...

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de Nouvelle-Orléans, le vingtième jour de décembre en l'an née de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt six.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

21 déc—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie par les présentes que ... jour de novembre 1886 jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire suivante, et dans les termes ci-après: Catherine Kelly, épouse de Louis R. Shanks, son mari—No 18,619, Division B.

Sur motion de Jos. N. Wolfson, avocat de la plaignante, et sur production de la preuve ... ves à l'appui, et Darville David ... témoin assermenté en Cour et interrogé ... que la plaignante a droit au décret demandé:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans ... 3 novembre 1886, soit maintenu, confirmé et rendu final et conséquemment ... qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Catherine Kelly, femme, et contre le défendeur Louis Shanks, son mari, décrétant la séparation de la communauté existant entre eux ... que la dite plaignante soit séparée en propriétés du dit défendeur, son mari.

Et il est de plus ordonné qu'il y ait jugement en faveur de la dite plaignante Catherine Kelly, et contre le dit défendeur Louis R. Shanks, pour sept cents dollars et les frais.

Jugement rendu le 17 novembre 1886.

Jugement signé le 23 novembre 1886.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et annexé le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans ce 1er jour de décembre de l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-six.

M. A. MONSELL, Député Greffier.

9déc—9.16.23.30—6jan

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Gilbert H. Green vs. ses créanciers, et les créanciers de Gilbert H. Green & Co., et Green Stewart & Co.—No 19,734. Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Gilbert H. Green individuellement et comme membre de l'ancienne raison commerciale Gilbert H. Green & Co. de la Nouvelle-Orléans et aussi de Green Stewart & Co. de Liverpool, Angleterre, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Nicholas B. Trist, notaire en cette ville, le samedi, 29me jour de janvier, 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que James B. Guthrie avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 décembre 1886.

Signé: HENRY L. LAZARUS, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député greffier.

25déc—3f en 30j

BASILE BARES,

84 Rue Royale, N. O.

Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Müller de Paris, des feutres, des Peaux, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Les ordres de la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système ou far Breveté et ... le ... de l'accord

GROS LOT

$150,000

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, au capital de $1,000,000.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN

Sur présentation au bureau de la compagnie, ou sur n'importe quelle banque nationale à la Nouvelle Orléans.

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

Le Grand Tirage Mensuel

CLASSE A.

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 11 JANVIER 1887.

2,179 Lots, montant en tout à

$535,000.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5. CINQUIEME DE BILLET $2. DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..	$150,000
1 .. .. de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000.	20,000
50 Lots de...	500.	25,000
100 Lots de...	300.	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
500 Lots de...	100..	50,000
1000 Lots de...	50..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300.	$30,000
100	200..	20,000
100	100..	10,000
2,179 Lots s'élevant à........		$535,000

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York ou lettre sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express à nos frais.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées et faire des mandats sur la poste (money orders) payables à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early aux tirages dont ils ont la direction, est une garantie d'absolue loyauté et aussi pour chaque porteur de billet une garantie que les chances de tous sont égales, personne au monde ne pouvant savoir à l'avance les numéros que le sort ... tirages de la Compagnie ... la Louisiane, ou faisant ... possibles à réaliser ... L'argent remis en ... ces cet obtenu dans le ... pouiller ceux qui ne ...

ANNONCES LEGALES.

OFFICIEL.

Exposé du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 145 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, de l'Agent Fiscal et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant, établi dans les livres de l'Agent Fiscal, de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat, et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1885, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le 5 janvier 1886, et inséré dans l'Abeille et le Times-Democrat, journaux publiés à la Nouvelle-Orléans, conformément à la section 44 de la loi susdite, cent mille piastres..................	$100,000 00
Montant des timbres judiciaires reçu de James Buckley, l'adjudicataire de la fabrication des dits timbres, par l'entremise du Gouverneur et du Secrétaire d'Etat, selon le procès-verbal de livraison en date du 11 novembre 1886, enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, cent quatre-vingt-dix mille piastres............	190,000 00
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, pendant l'année 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres..........................	290,000 00
Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres....................	290,000 00

Ne laissant aucun timbre judiciaire entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1886.

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1885, conformément à l'exposé précédent du 5 janvier 1886, deux cent soixante treize mille cinq cent soixante-dix neuf piastres, 37cts....	273,579 37
Montant des timbres judiciaires retirés par l'Agent Fiscal des mains de l'Auditeur des Comptes Publics, pendant l'année se terminant le 31 décembre, 1886, deux cent quatre-vingt-dix mille piastres..............	290,000 00
Montant total des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, pendant l'année se terminant le 31 décembre 1886, cinq cent soixante-trois mille cinq cent soixante-dix neuf piastres, 37 cts	563,579 37
Montant des timbres judiciaires rendus par l'Agent Fiscal, à partir du 1er janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre-vingt quatorze mille neuf cent quarante-neuf piastres, 62 cents................................	94,949 62
Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Agent Fiscal, le 31 décembre 1886, quatre cent soixante huit mille six cent vingt neuf piastres, 75 cts..................	468,629 75
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1885, selon l'exposé du 5 janvier 1886, dix mille six cent six piastres, 87 cts.........	10 606 87

Et nous certifions en outre que, après examen des livres de l'Auditeur des Comptes Publics, celui et ceux des warrants tirés sur le dit Fonds de Dépenses Judiciaires, pendant l'année finissant le 31 décembre 1886, en paiement des montants suivants et pour les objets ci-après établis, savoir:

A James Buckley, adjudicataire chargé de la fabrication des timbres judiciaires, par lui livrés le 11 novembre 1886, sept cent cinquante piastres..........	750 00
En paiement de fournitures de bureau livrées aux divers fonctionnaires de la paroisse d'Orléans qui y avaient droit en vertu de la loi 152 de 1880, deux mille cinq cent cinquante-cinq piastres, 13 cts........	2,555 13
Pour le paiement des appointements dûs aux divers officiers et employés de la Paroisse d'Orléans et qui sont payables du Fonds en dit, du 1er jour de janvier 1886 jusqu'au 31 décembre 1886 inclusivement, quatre vingt-quatorze mille cent cinquante huit piastres, 89 cts................	94 158 89
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er jour de janvier 1886 au 31e jour de décembre 1886, inclusivement, quatre vingt dix sept mille quatre cent soixante-quatre piastres, 02 cts........	97,464 02

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge le 31 décembre A. D. 1886.

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.

OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

6 jan—1t

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Denis Cloney vs. ses créanciers—No. 19,741—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Denis Cloney soit convoquée et tenue pardevant Henry J. Rhodes, notaire public en cette ville, Lundi le 10me jour de janvier 1887 à 11 heures A. M. pour prendre en considération et délibérer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 27 décembre 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

1er janv—3 f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Paula Villemont vs. ses créanciers—No 19 746—Division —. Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés de la pétitionnaire Paula Villemont soit et est par le présent, acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Martin Voorhies notaire en cette ville LUNDI le 10eme jour de janvier 1887, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 27 décembre 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

30 déc—3fen 10j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Henry D. Engelmann vs. Ses Créanciers.—No. 19,617—Division E.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Henry D. Engelmann soit et par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen, Esq., notaire en cette ville, le LUNDI, 17me jour de janvier 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que F. C. Zacharie, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 13 décembre 1886.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

17—3f en 30jours

ELKIN & CO.,

100......Rue du Canal......100

Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en

TAPIS

Velours Tournay, Mosaïque, Windsor.

TAPIS DE BRUXELLES.

—Aussi—

Moquettes, Velours, Body Brussels, à trois-plis et Ingrains.

Toiles cirées, Linoleums et Corticines Anglais.

RIDEAUX

Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham.

Portières Turcoman et de Vienne,

Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.

NATTES DE CHINE en grande variété.

RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.

26oct86—1an

Mme Jul. Loèffler

—EXECUTE—

OUVRAGES DE PLOMBIER

Pose Appareils à Gaz et à Vapeur,

VEND APPAREILS A GAZ ETC. ETC.

44..............Rue Royale..............44

Entre Douane et Bienville.

12 déc—1 m—DMaJ

Licences de Ville pour 1887.

BUREAU DU TRÉSORIER, HÔTEL DE VILLE, Nouvelle-Orléans, 29 déc. 1886.

Le LUNDI, 3 janvier 1887, je serai prêt à délivrer

Les Licences de Ville pour 1887.

I. W. PATTON, Trésorier.

29déc—1sem

Dr. B. J. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traitées sans l'usage du mercure, et aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. ...

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à 12 mois de crédit.

H. C. Miller et H. H. Price vs Le Gulf Rice Milling Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,295.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 17 janvier 1887, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un jeu de broyeurs de riz.
Une poulie de 42x10 1/2.
Une paire de "couplings de 34"
Un arbre de couche de quatre pieds 3".
68 crans solides en érable 8 1/2"
60 clefs en érable pour même usage.
Un lot de tuyaux caoutchouc. Plusieurs grandes pierres.

Un lot de fil de fer. Vieux fer. Un Idler. Un dévidoir argent. Brosse et éventail. Un lot de meubles de bureaux, etc., etc., appartenant à la défenderesse et qui se trouvent sur les lieux Nos 178, 180 et 182 South Peters, entre St-Joseph et Julie, le tout conformément à un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Etant le deuxième et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce que cela rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant un cautionnement avec une bonne et solvable sécurité portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement; l'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera au comptant le montant d'impression, les frais du shérif, du greffier, de gardien, s'élevant en tout à environ quatre cents piastres ($400).

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

5 jan—5,8.13,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de propriétés améliorées. Un morceau de terre avec les bâtisses, Nos 38 et 40 rue Bassin côté sud. Deux lots et bâtisses connus par les Nos 16 et 18 rue Carondelet. Un lot et bâtisse rue Clio, entre St-Charles et Prytanée. Le tout rapportant de forts revenus mensuellement.

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9740—En vertu d'un ordre de cour en date du 10 décembre 1886 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, m'ordonnant de prendre possession des propriétés ci-dessous décrites et de les vendre à l'enchère publique, j'ai pris possession des propriétés, et je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 38 et 40 de la rue Bassin, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Bassin, Franklin et Gasquet, et mesurant plus ou moins quarante deux pieds huit pouces et trois lignes et demi de face à la rue Bassin, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds onze pouces et deux lignes s'étendant à la rue Franklin, sur laquelle il a une façade de quarante deux pieds huit pouces. Etant composé de plusieurs lots de terre désignés par les lettres B et C, sur un plan fait par J. A. D'Hemecourt, député voyer, annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Magner, ancien notaire en cette ville, le 22 juillet 1870.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous ses droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Carondelet, St Charles et Canal, désignés comme les lots Nos trois et quatre sur un plan dressé par M. Grant, voyer, annexé pour référence à un acte passé par F. Grima, notaire en cette ville, le 12 février 1841.

Le dit lot numéro trois mesure vingt pieds et deux pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de cent pieds dix pouces et sept lignes entre lignes parallèles, et le lot numéro quatre mesure vingt pieds et deux pouces de face à la rue Carondelet, sur une largeur dans le fond de dix huit pieds et trois pouces et une profondeur de cent pieds et les dits lots sont bornés dans le fond par une allée en commun avec autres lots touchant à la dite allée.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, ... dans le premier district de cette ville dans ... borné par les rues Clio, Prytanée, Calliope et St Charles désigné comme lot numéro quinze sur un plan dressé par C. ... Zimpel, voyer en date du 24 janvier 1833, annexé pour référence à un acte passé pardevant ... notaire en cette ville le ... 1833, et mesurant conformément au dit plan, ... pied ... vingt neuf pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds et deux pouces entre lignes parallèles.

Toutes ces propriétés sont maintenant en ma possession en vertu d'un ordre de la dite cour ci-dessus désigné.

Conditions—Avec un crédit de un et deux ans avec huit pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente, les dits paiements garantis par des billets avec une bonne garantie ... avant la dite principale et intérêt; et à satisfaction ... garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14déc—14 21 28—jan4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. A. Lambert vs. Veuve Jeanne Dargen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19 361—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 12 janvier 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situé dans le 2me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Prieur et Johnson, désigné comme lot numéro ... de l'îlet ... numéro ...

Le dit terrain mesure trente sept pieds de face à la dite rue Ste. Anne et porte le numéro ... quarante ... et ... de l'Etat de la Louisiane ... acte passé le 11me jour de février 1886 pardevant A. ... Ker, notaire en cette ville et enregistré au Bureau des aliénations de cette ville et paroisse dans le livre 122 folio 201.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur le lieu.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11déc—11 18 24 31—7 12janv

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Crescent City Coal Company vs. Mulgan ...

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans—No 11 770—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable ... Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je vendrai à l'encan public au coin des rues Marais et Columbus, 3me district, le SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cheval, un wagon, un lot de harnais, un jumper, un vieux wagon, trois brouettes, un lot de charbon, un lot de buches de bois et une bouilloire et une machine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de Nouvelle Orléans. 6jan—6 11 15

Louis Tonzet contre A. Richa.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 8 578—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 15 janvier 1887, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

4 janv—4 11 15

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louise Marie Reiss, épouse de Henri J. Rolling, Jnc.

No 18 939—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

Charmante maison de résidence rue Esplanade, moderne d'architecture et de construction, à un cédit de longue échéance.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, il sera vendu à l'enchère publique, conformément à un arrêt de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté du 1er décembre 1886, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci après décrite:

La maison de résidence de construction moderne et des mieux située, dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Washington, Broad et Septième. Le terrain mesure 351 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade rue Esplanade; 365 pieds 10 pouces et 1 ligne de façade rue Washington; 120 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne séparant le terrain du terrain près de la rue Broad; 4 pieds de façade rue Septième. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges qui y appartiennent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, construite avec modernité et récemment réparée. La bâtisse est à distance de la rue et est entourée d'un joli grillage de fer, pavée Schillinger sur le trottoir; ombragée de magnifiques chênes. Devant et sur les côtés il y a un jardin, des allées de pavage Schillinger et des arbres rares. Il y a aussi une maison dépendance, pigeonnier, écurie, une grande citerne, etc.

La maison principale a corridor au rez-de-chaussée, et au premier des salons à arche, bibliothèque, salle à manger luxueusement meublée, avec plafonds élevés, galeries derrière et de côté, larges lisses, gaz partout, ainsi que chambre à bain et chambres de domestiques. La maison a été récemment construite et peut être immédiatement habitée. Les chars de la rue Esplanade passent toutes les cinq minutes devant allant en ville et en revenant. Cette magnifique maison est dans un quartier aristocratique et pittoresque, et cela même doit fixer l'attention publique. Les clefs de la maison sont au bureau des encanteurs.

Conditions—Un quart ou plus comptant au gré de l'acheteur. La partie à crédit payable en billets de 1, 2 et 3 ans de l'acquéreur pour sommes égales, billets garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété, portant un intérêt de sept pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les améliorations devront être assurées pour couvrir la partie à crédit et la police devra être transférée aux détenteurs des billets. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement des billets et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication, pour assurer la vente.

L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25 jan 1 8 au 15

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Vve Antoine Delesparre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,054—Division E—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 5 mars 1886 et signé le 12 mars 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre située dans cette paroisse, à main droite du Chemin Gentilly, à une distance d'environ neuf à dix milles de cette ville, ayant cinq arpents de face sur environ dix-huit arpents de profondeur—divisée en cinq morceaux ou lots désignés par les Nos 72, 74, 76, 78 et 80, d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, daté le 8 mars 1859 et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire.

Acheté de Mme Mary Parker, conformément à un acte pardevant Michael Hahn, ex notaire, le 6 octobre 1862. (Enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 87, Folio 547.)

Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit—l'acquéreur fournissant un bon avec sécurité bonne et solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, à partir de la date de la vente, et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le montant de l'annonce, les frais du shérif, ceux du greffier, etc environ cent dollars, et, en plus, les taxes d'Etat, de paroisse et municipales dues sur la dite propriété, se montant à environ deux cent quarante cinq dollars.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 déc—30 jan 6 11 15

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

VENTE PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

HARRY T. HOWARD vs. CRESCENT CITY SUGAR REFINERY CO—No 11,456 à la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane.

EN VERTU D'UN WRIT DE FIERI FACIAS, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, le JEUDI, vingt-septième jour de janvier 1887, à 12 A. M., à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et le Passage Natchez, à la Nouvelle-Orléans, la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

CINQ TERRAINS avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Commerce, Peters, Julie et St-Joseph, désignés par les lots numéros un à cinq, inclusivement; les dits lots de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant chaque, en mesure anglaise, dix neuf pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Commerce et dix neuf pieds six pouces et trois lignes de large chaque dans le fond. Le lot No 1 un mesure cent onze pieds cinq pouces sur le côté le plus rapproché de la rue Julie, et cent onze pieds neuf pouces et six et deux cinquièmes de lignes sur la ligne de côté supérieure la plus rapprochée du lot No. 2. Le lot No 2 a une profondeur de cent onze pieds neuf pouces et six et deux cinquièmes de lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du No. 1 et cent douze pieds deux pouces et quatre et quatre cinquièmes de lignes sur la ligne de côté adjacente au lot No. 3. Le dit lot No. 3 a une profondeur de cent douze pieds deux pouces et quatre et quatre cinquièmes de lignes sur la ligne de côté contigu au lot No. 2, et cent douze pieds sept pouces et trois lignes sur la limite du lot No. 4. Le dit lot No. 4 a une profondeur de cent douze pieds sept pouces et trois lignes sur la limite adjacente au lot No. 3, et cent treize pieds une et trois cinquièmes de lignes sur la ligne de côté contigu au lot No. 5. Le lot No. 5 a une profondeur de cent treize pieds un et trois cinquièmes de lignes sur la ligne de côté adjacente au lot No. 4 et cent treize pieds quatre pouces sur la ligne de côté opposée la plus rapprochée de la rue St Joseph.

Le tout conformément à un acte de vente passé pardevant Chas. G. Andry, notaire public en la ville de la Nouvelle-Orléans le 20me jour d'août 1883 et enregistré aussi au bureau de Chas. T. Soniat, notaire public en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats Unis, Nouvelle-Orléans, le 27e jour de novembre 1886.

E. B. PLEASANTS, Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

28 déc—28 janv. 3, 10, 17, 27

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage pour Résidence,

En face de la Place Coliseé, rue du Camp, entre Terpsichore et Robin.

Un demi îlet dans le Sixième District.

Dans l'affaire d'interdiction de Auguste Gautier

No 15 657—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 22 janvier 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 14 décembre 1886 il sera vendu à l'enchère publique:

1° Une portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 55 borné par les rues Jersey, Webster, Prytanée, avenue Henry Clay, mesurant 144 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à l'avenue Henry Clay, 115 pieds de face à la rue Webster, 250 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Jersey ... et 253 pieds ... rue Prytanée ... du reste de l'îlet No 55. La dite portion de terre étant la moitié du dit îlet.

2° Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Terpsichore et Robin d'après un plan dressé par Hedin & Sarbanier, arpenteurs, le 16 février 1854, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage pour résider, connu par le No 424 rue Camp, ayant 4 ou 5 chambres, bâtisse dans le fond ayant deux ou trois chambres, citerne etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'à parfait paiement. Excepté avec assurance et autres clauses usuelles.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Ferdinand Kernion, notaire, dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

18 déc—18 25—jan 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence élégante pour famille

La grande et confortable résidence en briques à deux étages, située 157 rue Annonciation.

Sept terrains de valeur pour bâtir coin des rues Annonciation et Melpomène.

Succession de George M. Bayley.

No 18 477—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—Le SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins près Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon Henry L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 23 novembre 1886, il sera vendu à l'enchère publique à savoir:

1° Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Terpsichore et Melpomène, désignés comme Nos 7 et 8 de l'îlet No 3 d'après un plan de C. F. Zimpel, député voyer daté le 3 janvier 1833 et déposé comme plan No 5 dans le livre de plans de feu Jules Mossy, ex notaire. Les dits terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun en mesure anglaise, 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 147 pieds 4 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la grande et élégante résidence en briques à deux étages, avant de grandes galeries sur la façade et sur le côté double, salons peints à l'huile, grand corridor.

Bibliothèque et salle à manger confortables, lieux à l'anglaise grande cuisine avec stove stationnaire, chambres à bain et pour domestiques—De grandes chambres à coucher bien aérées, office, lieux d'aisance, etc.

Deux grandes bâtisses en briques à deux étages dans le fond servant de remise, écurie, chambres pour le bois et le charbon, etc. Cour carrelée, grande citerne, gaz partout voisinage excellent et rendu à ... proximité de tous les conforts nécessaires. Bail jusqu'au 30 septembre 1887.

2° Sept terrains de valeur dans le premier district de cette ville formant le coin des rues Melpomène et Annonciation, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Melpomène et Thalie désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement, d'après un plan dressé par C. A. De Armas, député voyer daté le 25 avril 1859.

Les dits terrains sont adjacents l'un à l'autre, et mesurent chacun ainsi: Lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles et les lots 4, 5, 6 et 7 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue de l'Annonciation sur 116 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot No. 4 forme le coin des rues Annonciation et Melpomène. Les améliorations sur le lot No. 1 consistent en une bâtisse solide à deux étages.

Conditions—Comptant. Dix pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Geo C. Préot, notaire public.

11déc—11, 18, 25—jan 1, 8, 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Deuxième district.

Cette grande résidence en briques à trois étages, No 210 rue Royale, connue comme la résidence Miltenberger.

Succession de Richard H. Halle,

No 302—Quinzième Cour Judiciaire de District pour la paroisse Ouest Feliciana, Louisiane.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, ALBERT PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet.—SAMEDI le 22 janvier 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, près Gravier, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. John Yoist, juge de la Quinzième cour judiciaire de district pour la paroisse Ouest Féliciana, Etat de la Louisiane, en date du 14 décembre 1886 je procéderai à la vente à l'encan, pour le compte de la susdite succession, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Royale, Dumaine, St Philippe et Chartres, désigné comme lot No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Boudousquié, ancien notaire en la ville de la Nouvelle Orléans, et mesurant conformément au dit plan, 27 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de 90 pieds 11 pouces et 4 lignes, et une largeur de 27 pieds 7 pouces dans le fond, face à une allée pour l'usage des lots 1, 2 et 3 les dites mesures au pied américain.

Les améliorations comprennent une élégante et confortable résidence en briques à trois étages, connue par le No 210 rue Royale, fortement construite, confortablement distribuée, une jolie véranda en fer, sur la façade, située dans une des meilleures parties du deuxième district, et à une distance raisonnable du centre des affaires, à proximité des marchés, églises, amu...

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

ACTION EN PARTAGE.

Ellen Finch vs Augusta Anne Finch.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B., No 17,305.

Propriétés d'encoignure de choix, Grande portion de terre formant l'encoignure des rues Annonciation et Thalie,

Et l'autre à l'encoignure des rues Girod et Franklin.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—le SAMEDI, 5 Février 1887. Il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 14 décembre 1886, et signé le 20 décembre 1886, les propriétés suivantes, savoir:

1° Une portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Annonciation, Constance, Thalie et Erato, laquelle portion de terre mesure 204 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue de l'Annonciation, sur 135 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et face à la rue Thalie; ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistant en une grande maison haute ayant un rez de chaussée et à l'étage supérieur un grand corridor central, huit chambres, galerie spacieuse autour de la maison, une autre bâtisse en bois dans la cour, couverte en ardoises ayant plusieurs chambres, une grande écurie également couverte en ardoises de la capacité de 30 têtes d'animaux, citerne, lieux d'aisance, waterworks, etc.

Cette propriété est louée à bail au Union Excavating Co., jusqu'au 30 septembre 1887, au taux de $50 par mois, sur laquelle propriété la Union Excavating Co. a construit cinq hangars en bois qui ne sont pas inclus dans la vente.

2° Deux lots de terre contigus, formant encoignure aux rues Girod et Franklin, dans le même district, désignés par les Nos 47 et 48. Lesquels lots de terre mesurent ensemble 57 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Girod sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Franklin. Les améliorations consistent en une maison haute en bois, No 294 rue Girod, ayant huit chambres, cuisine, hangar, etc.

Aussi sur le fond du terrain une grande écurie couverte en ardoises et faisant face à la rue Franklin citerne, puits latrines, etc. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque portant 8 0/0 d'intérêt par an de date. 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets.

Les taxes de 1886 seront payées par les acheteurs en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'adjudication sera exigé des acheteurs au moment de la vente afin de la garantir.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas notaire.

1er jan—1 8,15 22 29—fév 5

Maison de résidence en briques, rue des Champs-Elysées, No. 142.

Succession de Jean Maumus.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 15 janvier 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 octobre 1886 la propriété suivante savoir:

Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'îlet renfermé par les rues des Champs Elysées, Français, Rampart et St Claude, mesurant 28 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Champs Elysées sur 151 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur ensemble avec une maison de résidence en briques ayant trois grandes chambres, cabinet et dans le fond une bâtisse ayant deux chambres avec balcon sur la cour, une cuisine en briques à étage dans la cour contenant quatre chambres pouvant servir ... citerne, lieux d'aisance, cour briquetée etc.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêts par an de date, ainsi que toutes les clauses pénales de sécurité et d'usage.

Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire aux frais de l'acquéreur.

12déc—12 18 25—jan 8 15

Portion de terre de valeur dans la paroisse Jefferson, rive droite du fleuve Mississippi.

Succession de Edouard Drouet.

No 19 270—Division E—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 15 janvier 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 22 de décembre 1886.

La propriété suivante savoir:

Une certaine portion de terre située dans la paroisse Jefferson rive droite du Mississippi, mesurant 1 arpent 4 perches 11 pieds 3 lignes de face au fleuve Mississippi, 2 arpents et demi et 41 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond sur 40 arpents de profondeur. ... et toutes les améliorations qui en dépendent; cette propriété est bornée du côté d'en haut par celle de E. Drouet et au dessous par celle de G. E. Drouet. Le tout d'après le plan qui sera déposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Cette propriété rapporte $40 par mois.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 sera exigé de l'acheteur au moment de l'adjudication.

12déc—12 18 25—1 8 15janv

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le premier district

Nos. 141, 143 et 145 rue Carondelet.

Succession de Théodore Hein

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 18,7...

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 15 janvier 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la dite Cour en date du 9 décembre 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Girod, Lafayette et Baronne désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et mesurent chacun 23 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Carondelet et sur une profondeur de 110 pieds ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant 3 résidences à deux étages connues par les Nos 141, 143 et 145 de la rue Carondelet.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux, pour lier la vente.

11 déc—11, 18 25—jan 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée et de choix dans le cinquième district.

Succession de Marie Tourgier veuve Brunet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No. 18,360.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—JEUDI le 13 janvier 1887 à midi à la Bourse Barrett Ferry au débarcadère du ferry des pieds ... de la ville de cinquième district de cette ville (Alger) en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 7 décembre 1886 je procéderai à la vente des propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies et privilèges, situés dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet No 118, qui est borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina. Lesquels lots mesurent, au pied américain, 30 pieds chacun de face à la rue Olivier sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage désirable.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, touchant aux lots ci-dessus décrits, désigné par le No. 3 et mesurant au pied américain 30 pieds de face à la rue Olivier sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence cottage.

Conditions. Comptant.

Actes de vente pardevant W. H. Seymour notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreur paieront, en sus du prix de leur adjudication, les taxes dues et exigibles en 1886. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

11 déc—11 18'25—jan 1er 8 15

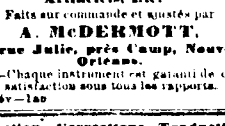

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

141 rue Julie, près Camp, Nouvelle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

24 fév—1an

Rédaction—Corrections—Traductions.

Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées....

J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.

Dr. C. TESTUT.

Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue Chartres, No 66. 25 ma—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un carré wagon, 2 charrettes de bois de charpente, 4 mulets, 1 lot de harnais, etc.

A. J. Ward & fils et als vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,209—En vertu d'un ordre de vente en date du 28 décembre 1886, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 janvier 1887, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local coin des rues Delord et Dryades—Un long camion pour charrier du bois [carré] ... de bois de charpente, ... harnais, etc. ... les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout le stock de la maison de coiffure, Fleurs, Bonnets, Vitrine, Armoires, Chaises, Installations, Installations de gaz, etc. etc.

A l'encan pour du comptant

PAR W. I. HODGSON, syndic provisoire—Bureaux No 13 rue Carondelet—LUNDI, 10 janvier 1887 à 10 heures et demie du matin, au local No 66 rue Royale, au rez-de-chaussée, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 30 décembre 1886, Dossier No 19 746, il sera vendu—

Tout le contenu du dit magasin consistant en un assortiment général de marchandises de coiffures tels que bonnets fleurs rubans etc. installations, vitrine, installations de gaz, chaises, miroirs, pendules, bureaux, tables et autres effets, conformément à un inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Magasin et chambres du fond à louer.

31déc—2 6 jan à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage en bois avec toit en ardoisse, No. 162 avenue Elmire, entre les rues Homer et Jackson.

A Alger, 5ème district.

Mme V. P. Cazères et al. vs Mlle Elodie Powell.

Dossier No 18 662 pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 janvier 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier, 1er district de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, jugement rendu le 13 décembre 1886, et signé le 17 décembre 1886, dossier No 18 662 dans l'affaire de Mme V. P. Cazères et al vs Mlle Elodie Powell, pour effectuer une partition il sera vendu à l'encan,

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à Alger, cinquième district, de cette ville dans l'îlet ... par le plan No 13 de l'îlet No 22 borné par les avenues Elmire et Pelican, les rues Jackson et Homer, étant une partie d'un morceau de terre connu comme le Brooklyn Warehouse Property, et mesure 32 pieds 2 pouces de face à l'avenue Elmire sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage en bois à toit en ardoise connu comme le No 162 avenue Elmire et ayant ... chambres, galeries, citerne, etc., et valant $12 ou $15 par mois à deux ilets de la ... chemin de fer Morgan; terre élevée; ... une bonne maison pour un homme ayant de petits moyens.

Conditions—Comptant en passant les titres. 20 0/0 payé comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant Chas. E. Sel, notaire aux frais de l'acquéreur.

26 déc 26—janv 2, 9, 16, 23, 29.

ANNONCE JUDICIAIRE

Quatre Cottages doubles de choix dans le Quatrième et Sixième Districts.

Succession de Charles Bauschbach, décédé.

A l'encan à un long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 5 ... 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de ... ordre de l'Hon. R. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, ... décembre 1886, ... daté le ... 20 novembre 1886 dans l'affaire de la succession de Charles Bauschbach, dossier No 18 294 pour effectuer un partage, il sera vendu.

SIXIÈME DISTRICT.

Double Cottage Nos. 1103 et 1105 rue des Magasins.

1° **Un terrain**, ... situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet ... rues Magasins, Camp, Marengo et ... désigné par le No ... mesurant 30 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces.

Les améliorations consistent en un cottage double ... Nos 1103 et 1105 rue des Magasins et ayant 3 ou 5 chambres, citerne, hangar etc., ... et rapportant environ $20 par mois.

QUATRIÈME DISTRICT.

Cottage double 86 et 88 rue Quatrième

2° Un terrain ensemble ... dans le Quatrième district ... îlet ... rues Quatrième, ... Annonciation ... désigné par le No ... mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double ... Nos 86 et 88 rue Quatrième ... 2 citernes, hangars ... cours, cours et allée ...

Grocerie de choix à une encoignure, Coin des rues Quatrième et Annonciation et cottage double dans le fond

3° ... un terrain ... avec toutes les bâtisses ... situé dans le quatrième district ... coin des rues Quatrième et Annonciation ... 31 ... pieds ... 42 pieds ... de face à la rue Annonciation ...

Les améliorations consistent ... en bois à un étage à deux bâtisses ... étages connue par le No 174 Annonciation et 101 rue Quatrième ... et un cottage double ... tout ... $18 par mois.

Un cottage en bois à deux corps de logis, ...

Les deux derniers propriétés décrites ci-dessus ...

Paragraphe 4 a été vendu séparément.

... de la propriété ci-dessus ... en ... plans de MM. Williams et Patton, architectes et voyers, lesquels peuvent être vus à l'encan ... de la vente.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus ... au comptant ... et la balance ... ans ... garantis ... toutes les clauses ... d'intérêts ... Dépôt de toutes les enchères pour ... comptant sur les lieux.

Actes de ventes pardevant Charles E. Sel, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

12 déc—12 19 26—janv 2 9 15

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT CLXVI.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien aimés sujets de la Nouvelle Orléans la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE 22ÈME JOUR DE FÉVRIER

1887

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin nous ordonnons et décrétons, que:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le notre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectionnés sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat; que les récoltes sont satisfaisantes; que l'avance menue et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaité notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Sa Majesté a très gracieusement accepté le second grand cortège suivi d'un bal que ses bien aimés et loyaux sujets composant ses courtisans ont organisé en son honneur et fixé au 19 MARS 1887, (mi carême), et dont Sa Majesté bénie a promis d'honorer de sa présence renvoyant pour cela son retour dans ses domaines et lui permettant de demeurer plus longtemps parmi ses loyaux sujets de la Ville du Croissant qu'il aime tant.

Sa Majesté a aussi ordonné qu'il fit beau temps pendant son séjour dans la Ville du Carnaval afin que tous ceux qui nous visiteront de l'étranger puissent se livrer aux joies de l'époque.

Dieu protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal, dans notre joyeux Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie le 1er jour de Novembre 1886, et la Cent Quinzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même.

REX.

Contresigné: BATHURST, Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 6 Décembre 1886.

Toutes les communications officielles devront être adressées à

BATHURST, Boîte de Poste 1033 Nlle-Orléans, Lne.

25 déc—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PROPRIETES AMELIORÉES DE GRANDE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT.

A l'encoignure des rues Perdido et Bertrand, maison en bois à deux corps de logis.

Nos. 266 et 266 1/2 rue Perdido entre Bertrand et Bolivar, maison en bois à deux corps de logis, retirée de la rue.

Nos 262, 262 1/2, 264 et 264 1/2 rue Perdido, entre Bolivar et Bertrand, deux maisons en bois à deux corps de logis.

Succession de Mme Marie Rose François.

No. 19,279—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Pascal J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le premier en date du 6 décembre 1886 et le 3 décembre 1886 pour le compte de la ... succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 12 ... rues Perdido, Poydras, Bolivar et Bertrand désigné par le No. 15 et formant l'encoignure des rues Perdido et Bertrand ... mesurant ... 30 pieds 8 pouces ... de face à la rue Bertrand ... une profondeur ... rue Bertrand de 104 pieds 8 pouces.

Les améliorations sont connues par les Nos. 266 et 268 rue Perdido comprenant un cottage en bois à un étage couvert en ardoises ayant 3 chambres, cabinet et cuisine au ... côté ... lieux d'aisance ... grand hangar, etc. ... Gaz dans la bâtisse principale ... Leur ... comme pharmacie par le Dr. J. M. Matter.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Bertrand et Bolivar et touche la propriété ci-dessus ... premièrement décrite ... mesurant ... 30 ... pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido, sur une profondeur entre lignes ... de 104 pieds ... pouces, le dit lot est désigné par le No. 16.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis, ... de la rue, ayant quatre chambres à chaque corps de logis ... connus par les numéros municipaux 266 et 266 1/2 rue Perdido.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par ... Perdido, Poydras, Bolivar et Bertrand et ... mesurant 30 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Perdido ... sur une profondeur de 104 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage à deux corps de logis ... ayant ... chambres ... connus par les numéros municipaux 264 et 264 1/2 rue Perdido.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent ... situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet ... désigné par la lettre B, et touchant ... rues Perdido, Poydras ... et mesurant 7 pouces ... de face à la ... une profondeur de 104 pieds ... entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent ... bois ... à deux corps de logis ... quatre ... connus par les numéros municipaux 262 et 262 1/2 rue Perdido.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs et la balance à un et deux ans de crédit, en billets ... 8 pour cent ... d'intérêt ... date de la vente jusqu'à ... et garantis par hypothèque ... avec toutes les clauses usuelles ... 5 pour cent honoraires d'avocat ... Un dépôt de 10 pour cent ... au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Christy, notaire ... rue de l'Union.

5 jan—5 15 22 29—fév 5

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Valeurs à l'encan.

Succession de Samuel B. Rogers.

No. 7767—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—LUNDI, 10 janvier 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 janvier 1887, il sera vendu à l'enchère publique ...

... actions ... du Planters Sugar Refining ...

Conditions—Comptant avant le transfert.

6 jan—6 9 15 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Maison de résidence convenable pour famille.

Rue Euterpe, 8, entre les rues Prytanée et Colisée.

Ernest K. Howe et al. vs. Mrs Virginia Carroll Howe et autres.

No. 19,518—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du ... il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite—

La maison en bois mansardée à deux étages, No. 8 rue Euterpe, dans le Premier District ... dans l'îlet borné par les rues Euterpe, Polymnie, Prytanée et Colisée ... comme le terrain No 28 et mesurant ... pieds ... de face à la rue Euterpe sur 127 pieds 10 pouces et 5 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

La bâtisse est à distance de la rue ... de construction moderne et possède confort ... ayant ... louée ... $75 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Conditions—Un tiers comptant, le reste en crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt de 8 pour cent par an, payable ... hypothèque spéciale et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Christy, notaire ... rue de l'Union.

5 jan—5 15 22 29—fév 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée à une encoignure.

Emplacement pour grocerie coin des rues Melpomène et Freret.

Succession de Bridget et Edward Hass.

No. 18,846—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 novembre 1886, il sera vendu à l'enchère publique—

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Freret et ... mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur 97 pieds de profondeur et face à la rue Freret et formant le coin des dites rues.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages le rez-de-chaussée servant comme grocerie.

Conditions—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., notaire public.

12déc—25—jan 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée vacante, rue Magnolia, entre Melpomène et Jackson.

Succession de John C. Sullivan et Mme Mary Sullivan.

Nos. 18,338 et 18,387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI, 15 janvier 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu de trois ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendus dans les affaires ci-dessus en date du 26 novembre et le 3 décembre 1886, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété décrite ci-dessous, à savoir.

1° Le cottage double à un étage No 423 rue Melpomène, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Thalie, Locust et Magnolia, le lot est le No 1, et mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur 96 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° La résidence en bois à deux étages No 134 rue Magnolia, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Clara, Lafayette et Cypress, le lot est le No ... mesure 26 pieds 2 pouces de face à la rue Magnolia sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Freret et Locust désigné comme le lot No 7 et mesurant 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente, avec intérêt de 8 pour cent par an hypothèque spéciale et liens du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire.

12déc—12, 25—janv 1, 8, 15.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,597—Division —.—Frank Fleckinger vs. ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers du dit pétitionnaire demandée dans cette affaire, soit tenue et convoquée pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, le 12me jour de janvier 1887 et que L. Duy Guenard, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et il est de plus ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, le 10 décembre 1886.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.

Pour copie conforme,

JAMES D. RANKIN, député greffier.

11 nov—3f en 12janv

L'Abeille de la [Nouvelle-Orléans]

Bureau : No 73 ...

NOUVELLE[-ORLÉANS]

JEUDI 6 JANV[IER 1887]

VAPEU[RS]

COMPAGNIE [GÉNÉRALE] TRANSATL[ANTIQUE]

Entre New Y[ork] ...

Les magnifiques ... pour le continent ... électriques ... rivière du Nord, au pied ...

LA NORMANDIE ...

LA GASCOGNE ...

LA CHAMPAGNE ...

Prix du passage ...

LIGNE ...

POUR NEW YORK

Partant Merc...

Cette ligne se compose ...

KNICKERBOCKER

LOUISIANA

Le steamer ...

NEW O...

ASSURANCE PAR L...

Ligne régulière d...

MANDEVILLE ...

NEW C...

CHEMINS [DE FER]

LOUISVILLE, ...

TEXAS ...

Crescent ... Co...

67 et 69 ...

CAPITAL EN ...

G. L...

Pharmacie ...

Téléphone No ...

FEU...

Jocon...

PAR M...